



Protéger vos enfants dans les écoles et « centres » à partir du 18 mai 2020



Que faire avant d'accompagner son enfant à l'école ou au centre ?

- Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles et centres. Ils sont responsables et **s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes** évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- Les parents sont invités **à prendre la température de leur enfant, chaque jour, avant le départ pour l'école**. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), **l'enfant ne doit pas se rendre à l'école**.
- Si l'enfant présente des symptômes en cours de journée, vous serez appelé pour **venir le récupérer au plus vite et l'accompagner chez un médecin** pour être diagnostiqué. A défaut, il pourrait être évacué par les services de secours : Des frais à votre charge seront possibles.

Le protocole sanitaire : Concrètement, c'est quoi dans les écoles ou centres ?

- Une sécurisation des **zones d'attentes des familles** aux abords des écoles : marquages au sol à respecter. Une personne = un trait
- Des parents qui **ne rentrent plus dans les structures**
- **Des marquages au sol** (repères, flèches,...) pour faire respecter les distances et le non croisement des groupes dans les couloirs, les cours et les zones de restauration
- **Des affichages adaptés** aux enfants pour expliquer et faire appliquer les gestes barrière
- **Des horaires scolaires décalés** sur les écoles pour éviter les attroupements de personnes et d'enfants (entrée/sortie)
- **Des aménagements de classe** pour permettre d'accueillir le groupe de 10 (maternelle) ou 15 élèves (élémentaire) au maximum
- **Des groupes constitués** pour éviter le brassage d'enfants
- **Des règles d'hygiène** plus strictes et des enfants plus distants
- **Des lavages de mains** très fréquents avec de l'eau et du savon. Du gel hydro alcoolique sera disponible au cas où pour les plus grands
- **Des produits d'entretien normés** et un rythme d'entretien renforcé sur les structures
- **Des aérations de locaux** fréquents pour renouveler l'air
- **Une sensibilisation de tous les personnels** aux gestes barrière et à la participation de tâches d'entretien en journée
- **Des masques** pour tous les personnels qui accompagnent vos enfants
- **Une cantine scolaire maintenue** et adaptée à ces nouvelles règles
- **Des accueils de loisirs** qui appliquent les mêmes règles sanitaires

En plus :

La ville offrira prochainement à chaque urbisylvain un masque grand public, lavable, dès que nous les recevrons. Ils seront prioritairement donnés aux élèves scolarisés. Le département de l'Essonne devrait offrir également un masque. Ces deux actions permettront à chaque habitant de disposer de 2 masques pour se protéger davantage.